

Lointains échos de la mobilisation

Autor(en): **E.B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **57 (1919)**

Heft 48

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-215110>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. J. J. J. et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^o, Albert DUPUIS, succ.

GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

„PUBLICITAS“

Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE. — dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 29 novembre 1919. — La cure de Baulmes (Jean des Sapins). — Lè z'einfants ao dzo de voua (Marc à Louis). — Loin-tains échos de la mobilisation. — Pastel (Marc Monnier). — Les hercules il y a cent ans. — Pétabosson (Djan-David). — Question de mots (G.-W. Moser). — L'Anglais et le père David (A. R.). — Les rôdeurs. — Feuilleton : La Fée aux Miettes, par Charles Nodier. — Boutades.

LA CURE DE BAULMES

PAREILLE à un château féodal, elle se dresse sur une éminence, au pied des derniers contreforts du Jura. Brusquement la montagne finit; la pente devient plus douce et, après les pins, les sapins et les hêtres rabougris qui cherchent leur vie entre les fentes des rocs, voici la région des vergers, des petits vallons fleuris, des prés en terrasses au milieu desquels se cache le village.

Ses bonnes maisons campagnardes, avec leurs galeries à jour, leurs larges avant-toits et leurs petites fenêtres ouvertes au soleil, semblent être venues se blottir là pour demander à la cure aide et protection : émouvant rappel de l'époque où, de son château-fort, le seigneur protégeait ses féaux sujets contre les invasions fréquentes des chevaliers pillards.

A un jet de pierre des derniers rochers, au milieu d'un verger en pente planté de vieux pomiers moussus, la cure s'élève, lourde et massive, pareille à un édifice moyennageux. Rien ne la domine, sinon l'église qui, avec le cimetière, occupe toute la colline voisine, et la grande forêt de sapins qui escalade les rochers de l'Ermitage, gravit les pentes, descend les ravins, contourne les pâturages et monte jusque près des sommets.

Dans ce merveilleux cadre de verdure et de rochers abrupts, la cure dresse vers le ciel son haut toit brun, pareil à un capuchon gigantesque. Et plus près, les dépendances, plus basses, comme il convient, disparaissent sous une végétation de plantes grimpances. La route de la montagne passe devant la haute façade aux fenêtres étroites et aux contrevents verts et blancs, un marronnier, au feuillage puissant, couvre de son ombre le petit chemin au fin gravier et dans la petite cour carrée la fontaine coule. Suivez ce chemin, passez sous le mur d'enceinte qui disparaît sous le lierre robuste et regardez les larges blocs de tuf dont il est formé; tout de suite vous distinguez la trace d'une porte ancienne, et plus bas, voici deux meurtrières où peut-être des hommes d'armes montèrent jadis la garde.

Mais la végétation a tout envahi, et cette évocation du moyen-âge disparaît quand on examine le bâtiment lui-même, tout à fait pareil à un manoir du dix-huitième siècle. Sous les fenêtres, placées au petit bonheur, passe une glycine dont les grappes violettes embaument l'air. Une porte verte donne accès à une longue rampe d'escaliers aux marches usées par le temps. Et voici le vestibule sombre d'où l'on pénètre dans la cuisine — sombre également — parce que tournée au nord.

D'abord on n'aperçoit que le foyer, le vaste foyer surmonté de la haute cheminée au large manteau. Puis le regard s'habitue à cette demi-obscurité. Le plafond a des poutres mal équarries et par la petite fenêtre les premiers rayons du soleil levant doivent, en été, jouer contre les murs de cette pièce.

Tournées généralement au midi, les chambres sont toutes de dimensions moyennes et de forme irrégulière. Mais partout les murs sont d'une épaisseur démesurée. A la base, ils atteignent environ un mètre soixante, aussi, quand on pénètre dans les caves, a-t-on l'impression d'entrer dans les prisons d'une antique forteresse.

Des fenêtres, encadrées de verdure, on voit les toits bruns du village, les campagnes fleuries, un coin du lac de Neuchâtel et, plus loin, le grand plateau vaudois qui s'étend jusqu'aux Alpes, perdues, là-bas, dans la brume.

Tout près, le grand jardin potager s'étale au soleil. Tulipes, pivoines, roses trémières et giroflées — toutes les fleurs du vieux temps — voisinent avec les carreaux de légumes. Et entre les rosiers, qui fleurissent de bonne heure, passent de petites allées bordées de buis, se rejoignant toutes près de la pièce d'eau.

Mais il a beau embrasser l'horizon, le regard s'arrête involontairement sur la colline voisine où s'élève l'église, jadis dédiée à St-Pierre, et qui maintenant dresse sa masse carrée et nue à une faible distance. Son large clocher bourguignon est surmonté d'une haute flèche et, à travers les petites fenêtres en ogive, la voix puissante des cloches s'échappe, passe sur le village, monte vers les rochers et remplit l'espace.

JEAN DES SAPINS.

Cri du cœur. — M. X. à une dame en visite:

— Et vous, chère Madame, quel âge aviez-vous quand vous vous êtes mariée ?

— Je ne sais plus au juste, mais ce que je sais, par exemple, c'est que je ne devais pas avoir l'âge de raison.

Le règlement. — Un pauvre diable famélique et dépenaillé se présenta hier à la chancellerie afin d'obtenir un passeport :

— Votre profession ?

— Je n'en ai pas... je vis comme je peux.

— Vous n'avez pas de profession ?

— Non, monsieur.

— Alors mettons : « Rentier ; » c'est le règlement.

LÈ Z'EINFANTS AO DZO DE VOUA

LÈ z'affère l'ant bin tsandzî du lè z'auto iädzo, po lè bouïbo principalameint. Dein lo vilhio teimps, lè z'einfant vozeyîvant lau père et mère. La demeinde la vèprà sarant pas saillâ sein que l'aussant demandâ la permechon. Et pu faillâ itre revenu à l'ottô po gouvernâ, se on étâi on valet, ao bin po fère lo petit goutâ, se on étâi onna femalla. A midzo, faillâ medzî sa soupa, ao bin gâ ! on la retrovâ retsaudâie po son goutâ ; pas quïestion

d'ître gormand. On devessâi obèï, sein quie, malheu ! on étâi su de passâ pè lè z'estrivière.

N'è pas quemet lè dzouveno de vouâ. On lè z'a tot laissî fère. Sant pas pî bin adràî fé que diant t'èa lau pareint. Se voliant saillî, on sâ pas quand revindrant. Prègnant lau locipède et pu... dzibllie ! Lo père pào prau gouvernâ et ta mère ein sarâ quitta po fère lo café. Revindrant quand que sâi et sè fotrât de cliiau que sarant prau n'hardî po lau dere que sant trau restâ. Se n'amant pas la soupa, on lau baille à la pllièce tote sorte de bon z'affère. N'ant pe rein mè de respet po nion, que sâi lo syndico, lo municipau, lo régent, lo menistre, brèfe quin précaut que sâi. Ne sè pas, mâ tote cliiau z'histoire de bochevouiski lau z'ant rein fé de bin !

Prau suque cein vo venî que lè pareint devètrant demandâ la permechon à lau mousse, et na pas lo contrèro. L'autr'hi lâi avâi duve galèze femalle, prau su que l'avant trente ans eintre lè duve, que sè devasâvant à catson. Ne sè pas cein que l'avant tant à sè racontâ, mâ à lau mene, à lau rize, on vayâi que ne sè recordâvant pas lo lãvro dau saint-hommo Jobe de la Bibliia. Seulameint s'étant pas tsouye bin adràî et n'avant pas fé atteinchon que lau mère, que l'étant dein la pâilo delè lè z'avant oyu. Lè dzouvenette l'ant fini pa s'ein apècadre et iena ie fâ à l'autra :

— Crâio bin que noûtrè mère l'ant attiutâ !

— Pouh ! et pu d'aillèu, on pào lau racontâ ell'histoire : *ie sant maryâie !*

... Crasette, iô sarâi-vo se n'étant pas maryâie ?

MARC A LOUIS du Conteur.

Embarras peu commun. — Deux jeunes garçons ne trouvaient, chose étonnante, aucune peccadille à avouer à confesse. Ils en étaient presque confus.

Un jour, passant devant un abricotier chargé de beaux fruits, ils le dépouillent complètement.

Cet exploit accompli :

— Eh ! bien, dit l'un des coupables, cette fois, nous avons un *bon* péché sur la conscience.

— Oh ! oui, fait l'autre, on peut maintenant aller à confesse. — V. P.

Chacun son goût. — Un aubergiste avouait qu'il préférât garder un panier de prunes que deux femmes. Il avait été marié deux fois et l'une de ses femmes s'était échappée. Impossible de la retrouver. — V. P.

LOINTAINS ECHOS DE LA MOBILISATION

UN de nos abonnés, qui avait cédé pendant quelques mois d'hiver sa maison de campagne située dans une petite localité des Franches-Montagnes, à l'état-major d'un bataillon de la Suisse centrale, pour en faire une « Soldatenstube », vient de trouver, dans le tiroir d'une table, le brouillon d'une lettre très touchante dans sa naïveté, qu'un soldat, au cœur meurtri, écrivait à un sien ami de langue française. Voici la partie principale de cette lettre :

« ... les rayons de soleil éclairent ma chambre et ils pénètrent aussi dans mon cœur macle. Mais pourquoi t'écries-tu tout ça, je ne veux pas ta pitié, au contraire tu dois rire de ma folie. Seulement une fois tous dire qui me pèse, ça fait du bien et après je supporte tous beaucoup plus légèrement. Elle, ma bien-aimée, va mourir, je n'ose pas penser à l'après, j'étouffe et personne peut m'aider. Personne comprend comme je souffre à cette pensée; je l'ai aimée plus que ma vie mais je n'aurais jamais pu dire mes sentiments pour elle et à présent c'est trop tard, elle a marié un autre et bientôt elle quitte cette terre rempli de mi-sère et soupire pour aller dans une autre où on ne voit jamais de larmes. Je sais, elle n'était pas du tout heureuse dans ce mariage, car elle aimait seulement moi et elle s'avait trouvé isolé et abandonné et elle avait beaucoup de coups se réjouit sur le venu de son petit fils; heureusement celui-ci, ayant vu une sixaine d'heures cette monde, est mouru et sa jeune mère le suivie bientôt. Voilà tous et quand on te le racontera autrement soie assuré que tous est la propre vérité. Tu me demande pourquoi n'ai-je pas épouser ma bien aimée; parce que j'étais un imbécile et croyais qu'elle aimait quelque autre... »

* * *

Un autre épisode de la mobilisation. Il s'agit cette fois d'un brave fusilier vaudois fonctionnant comme garde de voiture à "... Il sollicite un congé et libelle comme suit sa demande :

« le 1918.

« Au commandant de la "...

« Le fusilier X. demande 6 jours de congé. Motif: Ma femme étant seule à la maison, je désire aller labourer et planter les pommes de terre. »

(Communiqué par E. B.)

Tout est là ! — On parlait de la fièvre aphteuse et de ses ravages.

— Mon tē, je crois qu'on fait bien des histoires avec cette fièvre aphteuse. Regardez-voir mon frère, disait une brave paysanne, il est allé dans toutes les écuries du village où il y avait des bêtes malades pour les soigner, et les siennes n'ont jamais rien eu. Comme quoi il n'y a qu'à ne pas avoir peur.

La marche rouge, La marche des grenadiers, extraites de la pièce historique « La Fête de juin », de E. Jaques-Dalroze. Transcription pour piano à 4 mains, par R. Charrey. Fœtisch frères (S. A.), éditeurs, Lausanne. — Faire une bonne marche bien marchante n'est pas facile. Aussi sommes-nous particulièrement heureux de signaler la publication, par la maison Fœtisch, de deux marches de E. Jaques-Dalroze, la *Marche rouge* et la *Marche des grenadiers*, tirées l'une et l'autre de la « Fête de juin ». Certes, elles sont entraînantes ces marches-là, avec leur rythme bien accusé, leur harmonie franche et pleine, leur contour mélodique net. Et pas une des banalités qui déparent trop souvent ce genre.

PASTEL

JE lui dis un jour, la voyant si belle,
(Nous suivions tous deux le même chemin) :
« Veux-tu me donner ton cœur ? » — Non »
[dit-elle,

Et puis sur son cœur, elle mit sa main.

« Pourquoi mets-tu là ta main blanche et fine ? »
Dis-je à la fillette aux cheveux dorés.
Mais elle, en prenant des airs de dauphine :
« Cherchez bien, dit-elle, et vous trouverez. »

Je restai muet devant cette enfance
Qui me lutinait d'un souris moqueur...
Puis elle ajouta : « C'est pour ma défense :
Qu'on prenne ma main, si l'on veut mon cœur. »

Ah ! que voilà bien le siècle où nous sommes !
Qu'on était plus jeune au bon temps ancien !
Comme à belles dents on mordait les pommes !
Comme on s'aimait mieux, comme on s'aimait bien !

Les bois n'étaient pas taillés en charmillés,
On ne songeait pas toujours à demain ;

Loin d'avoir la main sur le cœur, les filles
Avaient simplement le cœur sur la main.

MARC MONNIER.

LES HERCULES IL Y A CENT ANS

Les exploits splendides de Cherpillod, qui finit toujours par tomber son adversaire, quel qu'il soit, blanc ou noir, frêle ou membré, ravissent l'amour-propre des Vaudois et naturellement, en premier lieu, des Sainte-Crix. Il semble que ce serait une déchéance nationale si un beau jour, qui serait laid, Cherpillod était déclaré vaincu. Car, n'est-ce pas, il n'y a rien de truqué dans ces passes fameuses. Il y a un coup à donner, telle la botte de Nevers, qui ne manque jamais son effet. Tout au plus peut-on être surpris de ce que, malgré l'expérience, les rivaux de notre Lagardère se laissent toujours aller à un succès facile en dépensant dès le début toutes leurs ressources, car c'est le meilleur moyen de ne pouvoir résister à celui dont les forces sont restées intactes. Est-ce que l'hypnotisme ne jouerait pas un certain rôle dans les jeux athlétiques ?

Dans la banlieue lausannoise, dernièrement, de nouveaux artistes forains se sont installés. Ils ont un programme plus varié que ceux de 1819. Seulement quelque chose nous chiffonne. Jusqu'à aujourd'hui nous étions habitués aux exercices classiques sur la corde tendue. Les souvenirs des Knie reviennent en foule. Or, sur l'affiche des Buhlmann, il est question de *câble aérien*. Voilà qui nous change les habitudes. Alors, retournons un siècle en arrière. La *Feuille d'avis* de Lausanne du 25 septembre 1819 ne parle ni de corde tendue ni de câble aérien, son langage évolue autour du poids et, comme vous le lirez, il y avait alors déjà des types épâtants et d'une sincérité parfaite, car pour la lutte on prévenait le public que dans tel ou tel exercice X serait le vaincu et Z le vainqueur.

L. Mn.

Spectacle extraordinaire. Exercices de force.

MM. les hercules auront l'honneur de donner jeudi 23 septembre 1819 une troisième représentation de leurs exercices. Voici quelques-uns des tours que feront ces hommes extraordinaires, et qu'on ne peut citer sans le plus grand étonnement :

1° *Bras de Fer* montera par deux cordes perpendiculaires à la hauteur de quinze pieds, ayant un poids de 50 livres aux pieds. 2° *Paul* sautera sur une table à pieds joints, ayant un poids de 50 livres à chaque main. 3° *L'Hercule* enlèvera, à la force des reins, un fardeau de 1500 livres avec aisance et facilité. 4° *Bras de Fer* s'élèvera à la force des poignets, sur le dossier de deux chaises, se tiendra horizontalement, ayant un poids de 60 livres sur le dos. 5° *Paul* franchira une table, ayant un poids de 60 livres aux mains. 6° *L'Hercule*, par une force de jarret extraordinaire, montera sur une chaise, se renversera jusqu'à terre et se relèvera, ayant un poids de 50 livres à chaque main. 7° *Bras de Fer* enlèvera et tiendra un poids de 50 livres, bras tendu, d'un seul doigt. 8° *Paul* enlèvera un chapeau à la force du jarret, à la hauteur de 10 pieds, courant contre une planche debout. 9° *L'Hercule* se mettra à genoux, ayant un homme sur l'épaule et un autre sur les bras, se relèvera avec promptitude. 10° *Bras de Fer* montera à un arbre et se tiendra, le corps horizontalement placé. 11° *Paul* montera sur une table, à la force d'un seul jarret, tenant 150 livres aux mains et se tiendra en équilibre. 12° *L'Hercule* et *Paul* termineront leurs exercices par la lutte, à l'instar des gladiateurs romains, dans laquelle *L'Hercule* enlèvera *Paul*, à la force d'un seul bras, et le jettera à 10 pieds loin de lui. *L'Hercule* fera des poses d'après l'antique, qui surprendront les amateurs.

Le spectacle commencera à 7 heures du soir, à la salle Duplex. Le prix des places est de 10

batz pour les premières, 8 batz le parquet, 5 batz pour les secondes, et 3 batz les troisièmes.

La Patrie suisse. — Mirage fidèle de notre vie nationale, la *Patrie suisse* nous apporte, dans son numéro du 12 novembre, avec vingt-quatre superbes gravures illustrant une douzaine d'articles, l'écho des derniers événements; trois portraits: Eugène Ruffy, M. Henri Simon, conseiller d'Etat vaudois, M. François Gos, peintre et sculpteur; de belles vues de l'Alphubel (Saas-Fee), de Gsteig, de Meiringen et des curieuses découvertes faites dans son église. La remise des médailles aux soldats et vétérans de Château-d'Ex et de Montricher, le monument que la Société de Zofingue a remis à la ville de Zofingue, où elle a été fondée il y a cent ans; le monument inauguré dans le cimetière de Montreux à la mémoire des internés alliés décédés dans la contrée, l'aviateur Eric Bradley, survolant le Bout-du-Monde, avec son appareil « Avro », et l'hydroplan géant venu de Friedrichshafen à Zurich.

PÉTABOSSON

On nous écrit d'Epalinges :

« Un de vos lecteurs vous demande l'origine du nom de *pétabosson* donné aux officiers de l'état civil. Vous le savez bien, mais sans doute avez-vous été curieux de voir si les réponses varieraient. Pour moi, il n'en est qu'une : *bosson* ne signifie pas ici le buisson, mais la poche ou le gousset. Donc le *pétabosson* est celui qui fait pêter le gousset; car tous ceux qui se marient savent qu'on ne s'unit pas sans entamer son pécule plus ou moins fortement. »

DJAN-DAVID.

QUESTION DE MOTS

Nous avons reçu la lettre que voici :

Lausanne, 23 novembre 1919.

Bien que de langue allemande (je suis un vieux Bernois), je lis toujours avec beaucoup d'intérêt votre journal et particulièrement vos articles concernant certaines particularités de la langue française, telle qu'elle est parlée chez nous.

Votre numéro du 22 courant contient un article intitulé *D'un bord à l'autre de la Sarine*. Il y a, à mon avis, une petite erreur d'interprétation qui, du reste, ne mérite pas même d'être relevée. Diction d'Orvin : « Quand les schpatzes se virent dans la *chtoube*, c'est signe de règne. » Je ne crois pas que « *chtoube* » signifie « chambre », mais « poussière » (« Staub »), ce qui correspond à la réalité. Quand le temps veut changer, vous voyez les moineaux, comme le poules et les pigeons, se baigner dans le sable ou la poussière des routes, dont le motif est la démangeaison causée par la vermine.

G.-W. MOSER,

Café du Chat Noir, Lausanne.

L'ANGLAIS ET LO PÈRE DAVID

Lar a tsi Sami, à Villà-lè-z'Adzès, onna peinchon d'étranzdi. On grand diablo d'Anglais retzo et fiè comm'on pu, et que l'aradi onna demi-dozaंना dè tsein aprì sè tsaussè, lè s'y traovàvè y a quoèq' tein. Le bailla a medzi à cè « lévriers » na sorta dè biscuits fabriqua tot espès et qu'on traovè dein lè boutèquè.

On dzo que n'ein avai plie mein, l'eintrè dein la boutèqua dáo veladzo :

— Ai-vo dái biscuits dè tsein, dein voùtra baraque dè rein dáo tot? que fà ao père David, que servessai les dzein, tandu que sa fenna bevessai son café.

— Dussè ein restá onco on pou, répond David. Et, lo vouaitein dein lè ge : Faute-te vo lè mettrè dein on cornet, ao bin se vo volliài lè medzi ice? A. R.

Coquille. — On vient de lancer une affaire de mines de n'importe quoi. Les prospectus, très affriolants, du reste, contiennent cette désastreuse coquille :

« Cette mine est certainement la plus riche du monde en *filous*. »